

La politique de la Coopération technique en Amérique latine

Jusqu'à ces dernières années, l'intérêt de la Confédération vis-à-vis de ce sub-continent était avant tout dicté par des considérations nettement économiques, donc vers ceux de ces pays offrant des marchés importants à nos industries d'exportation. Ces derniers, parmi lesquels se rangent les plus avancés, tels l'Argentine, l'Uruguay, le Mexique, le Venezuela et dans une certaine mesure le Brésil (région de Sao Paulo) peuvent être considérés comme ayant moins besoin, sauf pour certains cas particuliers, de la coopération technique octroyée directement. Quant aux autres, si l'on excepte le Pérou, ils ne furent durant les périodes couvertes par les deux premiers crédits, que rarement mentionnés dans les programmes du Délégué. Et encore le peu qui y fut fait, l'a été principalement par le canal d'institutions privées.

Lors de la conférence annuelle de la coopération technique d'avril 1967, l'on exprima le vœu que le Délégué témoigne davantage d'intérêt vis-à-vis des pays en voie de développement de ce sous-continent. Au Conseil national, des députés s'étaient déjà prononcés dans le même sens. Enfin, grâce aux emprunts placés sur le marché suisse, la Banque interaméricaine de développement (BID) admettait que notre pays soit mis au même rang que les pays membres pour la fourniture de biens d'équipement et, de ce fait, favorisait ainsi notre industrie d'exportation vers les pays de l'Amérique latine. Notre balance commerciale à leur égard s'améliorait encore et il devenait nécessaire, pour ne considérer que cet aspect, de faire un effort particulier vers ceux d'entre eux que nous n'avions pas considéré jusqu'alors.

Or quels sont-ils? Les petites républiques de l'Amérique centrale, l'Ecuador, la Bolivie, le Paraguay, c'est-à-dire à l'exception du Guatemala, que des pays où notre représentation diplomatique s'exerce à distance et souvent au travers d'un chargé d'affaires ad interim.

Les autres, tel le Pérou déjà nommé, le Brésil, le Chili, la Colombie, même l'Argentine, tous avec représentation diplomatique au rang d'ambassadeur et en raison de leur forte colonie suisse et de l'importance des échanges économiques, s'étaient au cours des deux premiers exercices partagés les 8.7 millions attribués à la latinité, soit environ 6 % du total des crédits accordés par les Chambres fédérales.

- 2 -

Le Délégué se trouvait devant une alternative: ou suivre le mouvement d'aide financière amorcé tant par la Division du Commerce et par les banques suisses, que par le Département politique qui élevait les Consulats généraux honoraires au rang d'Ambassade, donc attribuait à ces pays une importance nouvelle, ou alors se limiter à la politique du "Schwerpunkt".

La politique du "Schwerpunkt" dans ce continent est très difficilement applicable, car c'est avec chacun de ses composants que nous entretenons, non seulement d'excellentes relations d'amitié, mais aussi économiques et pour les moins favorisés d'entre eux, des perspectives de nouveaux marchés sont présentes. Certes, un choix doit être fait et les plus avancés, comme l'Argentine, le Mexique et pour d'autres raisons le Venezuela et l'Uruguay peuvent être justement considérés comme ayant moins besoin de notre aide. Mais peut-on faire une différence entre les républiques centre-américaines ou entre le Paraguay et la Bolivie? Nous ne le croyons pas et en tous cas ne voudrions pas le recommander. En fait, nous considérons que le premier rôle de la coopération technique est d'abord d'aider ceux qui en ont le plus besoin et de choisir ceux qui offrent les meilleures perspectives pour de futurs échanges économiques. Elle doit être à l'origine d'une meilleure connaissance mutuelle des possibilités que chacune des parties peut offrir. Bien menée, elle peut avoir un effet de "boomerang" et nous prendrons comme seul exemple, ce qui s'amorce au Pérou et pourrait le devenir davantage encore en Bolivie, sur le plan de l'exportation vers ces deux pays, de bétail de notre élevage.

Du voyage qui vient d'être effectué, nous retenons les aspects particuliers suivants. En premier lieu, l'intérêt que les Gouvernements du Paraguay, de la Bolivie et de l'Ecuador ont témoigné vis-à-vis des méthodes de coopération technique proposées par la Suisse. Le fait que nos recommandations soient basées sur une véritable coopération où à leurs yeux toute assistance, comme toute ingérence politique est bannie, contraste avec la manière d'agir des représentants d'autres pays. Il représente un gage de succès pour les programmes établis.

Les perspectives commerciales que ces pays peuvent offrir au nôtre. Nous avons parlé de l'élevage valable pour les trois pays précités à la condition que l'on prenne la peine de s'en occuper. Puis l'emploi de bureaux d'ingénieurs conseils, avec comme conséquences logiques, la préparation de projets où du matériel suisse pourra être utilisé. Certes, des facilités financières devront être accordées, mais leur ampleur ne saurait être encore définie.

- 3 -

Comment concrétiser ce rôle de "pionnier"? L'expérience péruvienne nous fournit des exemples et il convient d'en tirer parti. Une trop grande multiplication de petits projets n'est pas recommandable et sans vouloir retomber dans le projet unique, un juste milieu doit être trouvé. En effet, dans les pays andins, où des différences profondes existent en raison de la géographie qui leur est si particulière, il est logique de ne pas limiter un projet d'élevage à une seule station, si l'on veut que l'expérience soit valable non seulement sur le plan de l'assistance technique, mais bien davantage sur celui de la coopération bilatérale.

C'est ainsi que pour la Bolivie, dont le formidable potentiel herbager doit être exploité pour faciliter le retour à une économie équilibrée, c'est le développement de l'élevage qui est considéré comme prioritaire.

C'est à des fins similaires que l'on arrivera avec les programmes projetés pour l'Écuador et le Paraguay. Le premier, en étant doté d'un crédit de coopération technique pourra financer des études globales ou sectorielles dans la région de Guyaquil et aborder les problèmes que posent la reconversion des plantations bananières ou d'autres cultures, dont celles herbagères destinées à l'élevage. Le second, en aidant aux coopératives de production à améliorer les méthodes de production de leurs membres et diversifier leurs sources de revenus en évitant la monoculture.

Nous démontrons ainsi qu'en réalité les pays du "groupe andin", à l'exception de deux extrêmes, la Colombie et le Chili, forment un ensemble, qui logiquement constituerait un véritable "Schwerpunkt" ou si l'on préfère, l'extension du "Schwerpunkt" péruvien. Mêmes finalités, bien que les moyens pour y parvenir soient différents.

L'autre "Schwerpunkt" latino-américain est constitué par le marché commun de l'Amérique centrale. Pour cette région, d'autres buts sont à atteindre, puisqu'ils concernent avant tout l'intégration. Certes de petites actions isolées peuvent être envisagées pour l'un ou l'autre des pays, mais cela ne devrait en aucun cas devenir une règle. C'est ainsi que l'école professionnelle de San José est ouverte ou le sera pour des candidats des républiques voisines. Un autre projet à l'étude vise à la création d'une faculté de zootechnie centro-américaine, à Guatemala. En agissant ainsi, on ne peut que hâter cette intégration si nécessaire au développement des économies régionales, en même temps que démontrer une unité d'action dans la politique d'aide que notre pays entend mener dans cette zone.